



ACCORD pour les agents et encadrants de la distribution et du traitement

Voici pourquoi **l'UNSA-Postes a signé l'accord !**

L'UNSA-POSTES A OBTENU :



- L'UNSA-Postes a obtenu **des recrutements en interne** ainsi que **des promotions**.
- **La prime d'équipe a été élargie aux S3C** et le paiement au fil de l'eau est en cours de déploiement.
- La sphère d'intervention des FSE suite à des fusions d'Etablissement devra être vue dans le projet d'Etablissement.
- Les modifications inopinées d'organisation **limitée à 30j** pour tous les personnels distribution concernent à présent **tous les facteurs**, et pas que les facteurs titulaires.
- Il y aura un accompagnement des agents avec un chapitre dédié « **Evolution professionnelle des seniors** ».
- La prime des 7 euros pour remplacement a été obtenue mais avec une vigilance sur le samedi.

L'UNSA-Postes va maintenir la veille car 2 accords sont en cours :

- **Le projet établissement** dans lequel la ligne managériale risque d'être remaniée
- **Le projet Nouvelle Gamme Courrier**, c'est à dire la refonte des délais de traitement et de distribution pour le courrier.

L'UNSA-Postes est toujours au plus proche de vous pour continuer à revendiquer et obtenir des avancées.

Regardez cette vidéo...le malaise postal est européen.

www.unsa-postes.org



N'hésitez à nous contacter pour des compléments d'informations sur cet accord mais aussi sur vos besoins, le futur approche.



UNSA-POSTES, 114 avenue de
Fontainebleau, 94270 LE KREMLIN BICETRE

unsapost@wanadoo.fr

01 45 15 07 60